

COMMUNE**DE
SULLENS****Conseil communal**Rue du Château 2
1036 Sullens

PROCÈS VERBAL – SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL
du mercredi 1er septembre 2021, 19h30

Présidence : Mme Danielle Simons

Ordre du jour :

1. Adoption du P.V. de la séance d'assermentation du 2 juin 2021 (2^{ème} partie)
2. Adoption du P.V de la séance du 17 juin 2021
3. Assermentation complémentaire
4. Communication du bureau du Conseil communal
5. Communication des délégués aux associations intercommunales
6. Communication de la Municipalité
7. Préavis n°3/2021 – Compétences financières de la Municipalité
8. Préavis n°4/2021 – Délégation des compétences
9. Préavis n°5/2021 – Arrêté d'imposition pour les années 2022 à 2026
10. Préavis n°6/2021 – Règlement communal et tarifs des émoluments du contrôle des habitants
11. Nomination de deux membres à l'AIEE
12. Divers et propositions individuelles

Sur 45 membres, 37 présents, 7 excusés, 1 absent.

Les scrutateurs sont : **Mme Anne Dubauloz et M. Christian Duperrut**

La Présidente souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil pour cette première séance de la nouvelle législature 2021-2026. Après avoir communiqué les règles d'hygiène et de sécurité à respecter en lien avec le COVID-19, la Présidente procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour qui sera suivi tel que présenté.

1. Adoption du P.V. de la séance d'assermentation du 2 juin 2021 (2^{ème} partie)

La Présidente demande si quelqu'un a une remarque ou une correction à propos de ce P.V. On procède ensuite au vote ; le PV est accepté à l'unanimité.

2. Adoption du P.V de la séance du 17 juin 2021

La Présidente demande si quelqu'un a une remarque ou une correction à propos de ce P.V. Il y a une correction à apporter à la page 2. On procède ensuite au vote ; le PV est accepté à l'unanimité, moins 2 abstentions.

3. Assermentation complémentaire

La Présidente procède à l'assermentation de M. Alain Magnenat, M. Henri Martin et de M. Patrick Poncioni, ces derniers "Le promettent " après la lecture du serment.

4. Communication du bureau du Conseil communal

Le bureau du Conseil communal n'a pas de communication à apporter.

5. Communication des délégués aux associations intercommunales

Les délégués aux associations intercommunales n'ont pas de communication à apporter.

6. Communication de la Municipalité

La Présidente passe la parole à M. Christian Gozel, Syndic.

M. Christian Gozel commence par souhaiter la bienvenue à tous les membres du Conseil pour cette nouvelle législature et explique les différents points à traiter durant cette séance.

M. Thierry Golay, Municipal, détaille divers travaux prévus à Sullens.

M. Didier Simond, Municipal, apporte plusieurs informations supplémentaires en complément à M. Thierry Golay et donne plusieurs précisions concernant la sécurité du système informatique de la commune de Sullens.

M. Roland Valet, Municipal, explique la suite des travaux prévus au quartier du Perroset et apporte des compléments à propos des travaux en cours au chemin de Moille-Sullaz.

Mme Marie-Christine Pitton, Municipale, raconte que la rentrée scolaire s'est bien passée dans l'ensemble.

Elle explique que cette année ce n'est pas le secrétariat qui s'est occupé des horaires, mais le car postal. Le seul petit bémol pour cette rentrée scolaire est la problématique de la quantité de voitures devant le collège. Malheureusement, la Municipalité ne voit pas comment elle peut résoudre ce problème. Elle termine en expliquant que la Municipalité a décidé d'offrir le Magazine Génération aux aînés du village de 64 ans et plus. À la suite des bons retours qu'ils ont reçus, la Municipalité a décidé de renouveler cette action une nouvelle fois.

7. Préavis n°3/2021 – Compétences financières de la Municipalité

La Présidente passe la parole à M. Frank Dayen pour la lecture du rapport de la commission des finances, ce dernier invitant les membres à accepter ce préavis.

La Présidente passe ensuite la parole à M. Christian Gozel, Syndic.

M. Christian Gozel remercie la commission des finances pour son rapport positif et donne des explications à propos de ce préavis.

La Présidente ouvre la discussion sur ce préavis.

N'ayant aucune prise de parole, la discussion est close et nous procédons au vote.

Le préavis n°3/2021 – Compétences financières de la Municipalité est accepté à l'unanimité.

8. Préavis n°4/2021 – Délégation des compétences

La Présidente passe la parole à Mme Annette Corthay pour la lecture du rapport de commission des finances et invitant ces derniers à accepter ce préavis.

La Présidente passe la parole à M. Christian Gozel, Syndic.

M. Christian Gozel développe ce préavis.

La Présidente ouvre la discussion ouvre sur ce préavis.

M. William Dayer demande des informations complémentaires à titre informatif sur les compensations possibles en cas d'achat d'un terrain agricole.

M. Christian Gozel explique qu'il y a depuis environ 40-50 ans un projet de contournement autour de Sullens. Souvent les contournements passent par les terrains agricoles. Il donne ensuite un exemple ; La Municipalité avait acquis des surfaces agricoles pour permettre au Canton de créer ce contournement. Autre exemple pour le carrefour de la Route des Vaux : La commune avait acquis du terrain pour la création d'un rond-point et aux derniers travaux, nous avons eu un carrefour normal malgré l'intervention de la Municipalité.

La Présidente demande s'il y a encore des remarques ou des questions.

Nous passons au vote.

Le préavis n°4/2021 – Délégation des compétences est accepté à l'unanimité, moins deux abstentions.

9. Préavis n°5/2021 – Arrêté d'imposition pour les années 2022 à 2026

La Présidente passe la parole à M. Henri Martin pour la lecture du rapport de la commission des finances, ce dernier invitant les membres à accepter ce préavis tel que proposé.

La Présidente passe la parole à M. Christian Gozel, Syndic.

M. Christian Gozel détaille le raisonnement et les diverses questions qu'ils se sont posées au sein de la Municipalité autour de ce préavis.

La Présidente ouvre la discussion sur ce préavis.

N'ayant aucune prise de parole, la discussion est close et nous procédons au vote.

Le préavis n°5/2021 – Arrêté d'imposition pour les années 2022 à 2026 est accepté à l'unanimité.

10. Préavis n°6/2021 – Règlement communal et tarifs des émoluments du contrôle des habitants

La Présidente passe la parole à M. Nicolas Valet pour la lecture du rapport de la commission des finances, ce dernier invitant les membres à accepter ce préavis.

La Présidente passe la parole à M. Christian Gozel, Syndic.

M. Christian Gozel remercie la commission pour leurs avis favorables.

La Présidente ouvre la discussion sur ce préavis.

N'ayant aucune prise de parole, la discussion est close et nous procédons au vote.

Le Préavis n°6/2021 – Règlement communal et tarifs des émoluments du contrôle des habitants est accepté à l'unanimité.

11. Nomination de deux membres à l'AIEE

La Présidente passe la parole à M. Roland Valet, Municipal pour les explications concernant ce poste.

La Présidente demande aux personnes intéressées de se manifester.

M. Serge Böhi et M. Sébastien Thiébaud sont élus tacitement.

12. Divers et propositions individuelles

La Présidente ouvre la discussion.

M. Alain Badan souhaite poser une question à propos de la sécurité informatique de la commune. Il se demande comment la commune gère tous ces documents afin d'éviter le piratage.

M. Didier Simond répond que l'archivage est sous format papier et nous avons un prestataire externe qui s'occupe de ce qui est informatique (email, fichiers informatiques de travail, logiciel comptable, etc.).

Mme Marlène Henry Lendi aimerait savoir pourquoi le rond-point n'a pas eu de suite et si le Canton a mentionné une raison à ce sujet.

M. Roland Valet explique que chaque carrefour est étudié statistiquement. La Municipalité a écrit et a eu une séance avec plusieurs personnes de la DGMR. Malheureusement, en se basant sur les statistiques, la DGMR a conclu qu'il n'y a pas de nécessité de faire ce rond-point. Il rappelle que l'entretien des routes communales commence à partir de l'entrée au village (panneau 50km/h) jusqu'à la sortie du village (fin de 50km/h), au-delà de ces panneaux, nous ne pouvons, malheureusement qu'écrire et suggérer.

M. Frank Dayen pose une question à propos du parking devant l'école. Il se demande si la commune ne pourrait pas engager un dialogue avec les parents d'élèves ou s'il n'y aurait pas d'autres possibilités de stationnement.

Mme Marie-Christine Pitton informe que la Municipalité a envoyé une lettre à chaque parent d'élève afin de les sensibiliser sur ce problème. Elle a contacté plusieurs personnes comme l'ASP pour essayer de trouver des solutions et malheureusement, elle est démunie face à ce problème. Mme Marie-Christine Pitton prend note de la suggestion faite par M. Frank Dayen.

M. Reto Graf a constaté que les travaux du projet tram Renens-Lausanne et dans le futur Bussigny-Villars-St-Croix ont débutés. Il souhaite savoir s'il y a des discussions en cours avec les TL ou les cars postaux pour relier un jour notre commune à ce nouveau terminus.

M. Roland Valet explique le fonctionnement des transports en commun qui passe dans notre village. Il précise que la Municipalité suit l'affaire et est très attentive à ce sujet.

M. Di Feo Fiore Amato trouve que les containers à ordures ménagères sentent très mauvais et demande si un nettoyage est prévu.

M. Didier Simond prend note et il va vérifier la fréquence des nettoyages.

Mme Evelyne Edgar re-pose sa question qu'elle avait déjà posée il y a environ deux ans et n'a jamais eu de réponse concernant un soutien pour les jeunes en formation (gymnase, apprentissage). Elle pense que ce serait un super geste en faveur des jeunes en formation de pouvoir recevoir une aide financière pour les abonnements des transports en communs.

Mme Marie-Christine Pitton prend note et pense qu'ils peuvent remettre cette question à l'ordre du jour.

M. Thiébaud Sébastien constate qu'il est très dangereux d'emprunter la voie qui se trouve à la sortie de l'autoroute en direction de notre village. Il se demande si cette partie appartient à la commune et s'il est possible d'ajouter un rond-point supplémentaire.

M. Roland Valet répond que cela appartient à l'OFROU et ajoute plusieurs informations complémentaires.

M. Thiébaud Sébastien suggère qu'il faudrait voir la réfection des douches et des lumières de la salle de sport.

M. Didier Simond déclare que les travaux sont prévus tout bientôt.

La Présidente passe la parole à M. Christian Gozel, Syndic.

M. Christian Gozel remercie les membres de leurs confiances et invite ces derniers à l'extérieur pour un petit apéritif.

La Présidente clôt ensuite la séance à 20H50.

La Présidente

La secrétaire

Danielle Simons

Eda Parente